



Groupe Indépendants & Territoires

Communiqué de Presse

« Réouverture de la bretelle de Louey/Juillan : un pas décisif vient d'être franchi »

Depuis la fermeture de la bretelle en juillet 2012, une forte mobilisation, notamment des acteurs économiques – 200 entreprises sont implantées le long de ce qui constitue le 5^e pôle commercial de l'agglomération tarbaise – mais aussi des parlementaires et des élus locaux, s'est exprimée. Tous ont convenu que la fermeture de la bretelle avait considérablement affaibli le dynamisme économique de la zone (180 emplois perdus, d'après la CCI de Tarbes) et rendu difficile l'accès au sud de l'agglomération.

À la mi-juillet, la réunion qui s'est tenue à Juillan, à laquelle nous avons participé, a permis de dresser un point de situation technique, administratif et financier sur le projet de réouverture de la bretelle. L'État ne conteste plus l'opportunité de rouvrir la bretelle. La Préfète s'est, à ce propos, clairement positionnée sur le sujet.

Grâce à la volonté de tous (association des commerçants, État, Département, parlementaires et élus locaux, communes et communauté de communes du canton d'Ossun, Grand Tarbes, CCI), le dossier a bien avancé. L'État a pris ses responsabilités (prise en charge des études et versement d'une subvention au titre du FNADT) ; de même que le Département qui, au titre de sa compétence voirie réaffirmée par la loi NOTRe, assurera la maîtrise d'ouvrage déléguée et versera sa quote-part. On peut et on doit collectivement s'en féliciter.

Une fois obtenu l'engagement de l'ensemble des co-financeurs (Grand Tarbes, CCCO, communes concernées) qui, nous l'espérons, ne tardera pas, les travaux dont le coût est estimé à 1,3 million d'euros pourront démarrer afin que la livraison de l'ouvrage se fasse dans les délais attendus (été 2017).

Saluons la détermination de l'association des commerçants en première ligne sur ce projet et, à l'avenir, gardons à l'esprit que les décisions des pouvoirs publics impactent souvent – pour ne pas dire toujours – notre tissu économique et qu'en l'espèce ce dernier a été insuffisamment entendu.

Catherine VILLEGAS et Georges ASTUGUEVIEILLE
Conseillers départementaux du canton d'Ossun

Tarbes, le 17 septembre 2015